Rousies
Vivre sa ville

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

Etaient présents : Carole DEVOS, Bernard HASSELIN, Christel BAILLY, Marc BARSOUM, Gwendoline PUT-LIENARD, ~~Denis PIN~~, Perine JOUNIAUX, Thomas DIOT, Jacky DISY, Nathalie LOURDAIS, Sylvie MASTALERZ, Pascale BLONDEAU, Alain LELUBRE, Laurent PHILIPPE, Mathilde ÉTÉVÉ, Pauline BERTONI, Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, ~~Jocelyn PHILIPPE~~, ~~Ophélie DUPUIS~~, Vincent MYSLICKI, Audrey POUCET, Victor LOMBARD, Johan LECERF, Sébastien TAVERNE, Manuella GEOFFROY, Clarisse RENOTTE, Océane ODEN.

Pouvoirs : Denis PIN pouvoir à Bernard HASSELIN, Jocelyn PHILIPPE pouvoir à Alain LELUBRE, Ophélie DUPUIS pouvoir à Gwendoline PUT-LIENARD.

I-5-2 Nomination du secrétaire de séance.

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, monsieur Bernard HASSELIN est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

II- 7-1-1 Règlement budgétaire et financier : nomenclature M57

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Adopte** le règlement budgétaire et financier.
- **Conserve** les modalités antérieures de présentation du budget à savoir un vote par nature avec une présentation fonctionnelle :
  - ❖ Section de fonctionnement : vote au niveau du chapitre.
  - ❖ Section d'investissement : vote sans chapitre « par opération d'équipement ».
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de ces directives.

III-7-1-2 Fongibilité des crédits- Autorisation de virements donnée par le conseil au Maire.

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Autorise** Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.50% des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7.50% des dépenses réelles pour la section d'investissement ;

- **Donne** tous pouvoirs à Madame le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

IV- 7-1-2 Fixation des durées d'amortissement des biens.

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Rappelle** que les règles de gestion des amortissements restent inchangées et continueront de s'appliquer en M57
  - Les amortissements sont linéaires sauf en cas de délibération du conseil,
  - Les biens de faible valeur d'un montant unitaire **inférieur à 600€** sont amortis sur une année.
- **Acte** l'application de la règle de l'amortissement linéaire au prorata temporis.
- **Approuve** la durée d'amortissement du tableau ci-dessus.

V-7-1-2 Dépenses dans le cadre des fêtes et cérémonies en cours de rédaction

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal valide la liste des dépenses dans le cadre des « fêtes et cérémonies ».

VI-7-1-0 Campagne des chats errants 2025.

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal

- **Autorise** la campagne de stérilisation des chats errants
- **Autorise** madame Le Maire à signer une convention avec deux vétérinaires
- **Fixe** le montant maximum des dépenses 2026 à 2000€.

VII -7-1 Admission en non-valeur

A l'**Unanimité** par 27 Voix Pour, le conseil municipal autorise l'admission en non-valeur les titres de recettes pour un montant total de **360.43€**

VIII-7-1-2 Débat d'orientations budgétaires 2026

A la Majorité par 26 Voix Pour, et 1 Abstention (M. Johan LECERF) le conseil municipal **acte** la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026.

Rousies le 15 Avril 2026

Le Maire,

Carole DEVOS.